

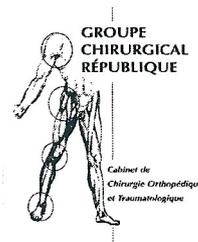
Docteur Rémi CHARVET

Ancien Interne et Ancien Assistant Chef de Clinique
des Hôpitaux

**Chirurgie Orthopédique et Traumatologique
du membre Supérieur
DIU d'Arthroscopie**

Médecine Légale et Expertises Médicales

38 1 09454 9



LETTRE D'INFORMATION à remettre au patient

Madame, Monsieur,

Au delà des cadres juridiques médico-légal, socio-économiques qui enserrant de plus en plus étroitement la pratique médicale et chirurgicale, je souhaite insister sur le contrat moral qui s'établit entre nous, l'équipe soignante, la clinique et votre famille.

Je suis, en effet, très attaché au nécessaire climat de confiance indispensable à toute hospitalisation et à tout acte chirurgical.

Dans cet esprit, je vous rappelle certains des points évoqués au cours de notre entretien :

- l'**anesthésie**, qu'elle soit général, péri-durale, loco-régionale ou locale, comporte ses propres risques. Les médecins anesthésistes vous donneront toutes les explications nécessaires lors des consultations spécifiques pré-opératoires auxquelles il est indispensable que vous vous rendiez dans les plus brefs délais.

- La plupart des **traitements** médicaux, curatifs, ou même préventifs (comme les anticoagulants destinées à éviter la survenue de phlébites et des embolies pulmonaires ou comme les antibiotiques destinés à éviter la survenue d'une infection), même considérés usuellement comme banals ou anodins, comportent également leurs propres risques de complications (hématomes, hémorragies, allergies, etc ...) ou d'effets secondaires (digestifs, sanguins, dermatologiques, etc ...).

D'une manière générale, l'acceptation d'une prise de risque de complication ou d'incident, même exceptionnel, mais éventuellement grave, est la contrepartie inévitable de l'efficacité du traitement proposé, quel qu'il soit, même médical.

L'absence de traitement elle-même n'est jamais dénuée de risque.

Il est difficile de donner un **pourcentage** exact de complications car le **risque** pris est essentiellement individuel, dépendant plus de chaque patient, de ses antécédents et de ses particularités, que de la statistique brute.

La chirurgie a ses limites, et ne permet jamais de refaire aucun organe, aucune articulation, à l'identique de la nature ; d'inévitables séquelles (ne serait-ce que cicatricielles), le plus souvent mineures, doivent être acceptées en contrepartie du bénéfice obtenu : un **résultat** n'est jamais garanti d'avance, même avec les techniques les plus éprouvées et les plus fiables.

Ces généralités rappelées, je préfère vous énumérer une nouvelle fois les **complications** les plus fréquentes et les plus graves pouvant survenir au cours ou au décours de l'intervention chirurgicale envisagée :

Echec de l'intervention réalisée, infection, hématome, désunion cicatricielle, retard ou trouble de cicatrisation, nécrose cutanée, cicatrice disgracieuse, algoneurodystrophie, raideur articulaire, phlébite, embolie pulmonaire, compression vasculaire ou nerveuse ou oculaire (n'entraînant que très exceptionnellement une cécité), paralysie, rupture ou défaillance d'implant ou de matériel d'ostéosynthèse, retard de consolidation, pseudarthrose etc ...

La plupart de ces complications guérissent sans séquelle, d'autres nécessitent un traitement approprié, parfois même une nouvelle intervention chirurgicale, certaines pouvant laisser persister des séquelles fonctionnelles graves et définitives.

Si vous n'acceptez pas les risques liés à l'intervention chirurgicale, si vous n'avez pas confiance, ne vous faites pas opérer.

Lisez cette lettre, éventuellement en famille, parlez-en à votre médecin traitant.

Merci de remettre à mon secrétariat ou à moi-même impérativement avant la date de l'intervention, le document de Consentement Eclairé ci-joint, signé et daté de votre main. Il fera partie de votre dossier médical. Il a pour but d'attester que vous avez bien reçu une information aussi complète que vous le souhaitiez, et que vous avez donné votre accord pour l'intervention.

La volonté de guérir, la motivation, la confiance réciproque, le respect des conseils prodigués et l'observance des traitements prescrits, sont des facteurs importants pour une évolution favorable et un bon résultat final. Les bons résultats existent, ils sont très nombreux, même si on en parle moins.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments dévoués.

Grenoble, le {%F_date

Docteur R. CHARVET